

Monsieur Frédéric TINARD
Madame Sophie CLEMENT
29 rue de la Huguenote
17000 La Rochelle
Tél : 06 62 13 13 81

Procureur de la République
Près le tribunal judiciaire de Chaumont
M. Denis Devallois
Rue du palais - BP 2061 –
52903 CHAUMONT CEDEX
(Affaire Louis TINARD)

Objet : Copie du courrier adressé au Chef de Corps

La Rochelle, le 17 Juillet 2022

Monsieur Le Procureur,

Le 5 juillet dernier, notre fils Louis s'est suicidé à la suite d'un exercice de tir au sein de sa caserne de Chaumont, le 41 Régiment d'Artillerie. Il avait préalablement manifesté un certain mal être dans sa condition de militaire engagé.

Au-delà de cette terrible tragédie, des zones d'ombre qui demeurent autour de celle-ci, nous devons faire face à une situation incompréhensible : sa hiérarchie refuse de reconnaître le décès de Louis comme étant en service.

Un décès survenu pendant un exercice de tir, avec un fusil FAMAS (dont il semble avoir fait la demande alors que ses camarades n'en avaient pas) et avec une balle conservée d'un précédent exercice.

Les zones d'ombre suivantes restent à éclaircir :

- Tout d'abord sur les conditions ayant permis un tel drame, laissant supposer un dysfonctionnement et/ou des négligences, choses qui seront confirmés ou pas par les enquêtes ;
- Les alertes de son mal être qui ne semblent pas avoir été prises suffisamment en considération ;
- La non restitution, à ce jour, de son téléphone portable ;
- Le refus de reconnaître son suicide comme accident de service, ce qui est contraire aux décisions constamment réaffirmées par le Conseil d'Etat, la Haute Assemblée. (Détail dans courrier au Chef de Corps)
- L'absence de toute prise en charge y compris du versement du capital décès auquel Louis a droit, conformément notamment au décret n° 2015-1535 du 25 novembre 2015

Ce refus, inacceptable et incompréhensible, prive Louis de ses droits, ainsi que ceux de ses parents survivants.

Nous souhaitions aujourd'hui vous alerter sur cet état de fait et sur notre détermination à faire respecter les droits de Louis.

Nous espérons enfin pouvoir connaître la chronologie ayant menée à cette tragédie au terme de l'enquête en cours réalisée par la Gendarmerie de Chaumont.

Sachant pouvoir compter sur notre profond respect

Bien cordialement

Bien cordialement

Frédéric TINARD

